

NOUVELLE TARIFICATION À L'ARÉNA ANDRÉ-RICHARD : PRIORITÉ AUX RÉSIDENTS POUR LE PATINAGE ET HOCKEY LIBRE

Beauharnois, le 18 septembre 2024 – La Ville de Beauharnois annonce l'instauration d'une nouvelle tarification pour le patinage et le hockey libre à l'Aréna André-Richard (866, boulevard Cadieux). Dès le 17 septembre, les non-résidents devront s'acquitter d'un frais d'entrée de 5 \$, payable en argent comptant sur place.

Cette décision vise à mieux réguler l'achalandage et à prioriser l'accès à ces activités pour les résidents de Beauharnois. L'objectif est d'offrir un environnement de patinage plus fluide et agréable pour les citoyens, tout en maintenant l'accès aux non-résidents à un coût abordable.

ACCES GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS

Les résidents de Beauharnois continueront de profiter gratuitement des activités de patinage et de hockey libre, sur simple présentation d'une preuve de résidence.

Pour plus d'information sur l'Aréna André-Richard et les services offerts, incluant les horaires des différentes pratiques libres, visitez notre site web : ville.beauharnois.qc.ca/arena/

----- 30 -----

Source :

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Ville de Beauharnois

450 429-3546, poste 228

communications@ville.beauharnois.qc.ca